

République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de la Défense Nationale

Commandement de la Gendarmerie Nationale

MISE EN DEMEURE N° 01

Conformément au décret présidentiel N°15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, et en application des clauses contractuel les afférentes au marché N°2461/0037 du 20/04/2020, portant sur l'étude d'adaptation, suivi et contrôle des travaux de la réalisation en dur d'une Brigade de Sécurité Routière et Compagnie-Brigade de la Gendarmerie Nationale à la wilaya de Tamanrasset, conclu avec le **Bureau d'étude HAFIANE Cherif**, dont le siège social Secteur Postale n°21 Tamanrasset, cette dernière est mise en demeure n°01 pour le non-respect ses engagements contractuels.

A Cet effet, le **Bureau d'étude HAFIANE Cherif** est tenue de remédier à ce problème, et d'honorer ses engagements contractuels dans un délai de huit (08) jours à compter de la date de publication du présent avis dans les quotidiens nationaux et le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP).

Passé ce délai, des mesures seront appliquées conformément à la réglementation en vigueur.